

service d'aviation de Vancouver à Montréal et à Toronto sera en plein fonctionnement au plus tard le 1er septembre, quant au transport du courrier, des voyageurs et des messages.

M. GREEN: Cette année?

L'hon. M. HOWE: Oui. Les services établis jusqu'ici ont fonctionné avec une très grande efficacité, à l'entière satisfaction de l'administration des Postes. Il n'y a eu aucun accident de personnes ou aucun dégât matériel.

M. GREEN: Il est très peu question du service transatlantique. Quels résultats obtient-on à cet égard?

L'hon. M. HOWE: Je crois savoir que la première envolée aura lieu entre le dix et le quatorze juillet. C'est une envolée d'essai qui met à l'épreuve des appareils encore inutilisés sur cette route.

M. GREEN: Il n'y aura que des envolées d'essai, cette année?

L'hon. M. HOWE: Oui.

Le très hon. M. BENNETT: Combien d'hommes a-t-on fait venir des Etats-Unis pour diriger nos services aériens?

L'hon. M. HOWE: Cinq.

Le très hon. M. BENNETT: Quels sont leurs postes respectifs?

L'hon. M. HOWE: L'un est M. Johnson, vice-président, qui dirige le service. Son adjoint, en fonctions à Winnipeg, est M. Collyer. M. Stevens enseigne le maniement des appareils radiophoniques et nous avons aussi à notre emploi M. Smith, un Canadien de naissance mais qui s'est fait naturaliser sujet américain et que nous rapatrions. Nous le comptons au nombre des cinq. Il est chef-pilote. Puis M. Lee est chargé de la formation technique des pilotes.

Le très hon. M. BENNETT: Quelqu'un d'entre eux est-il sujet britannique?

L'hon. M. HOWE: M. Smith est né au Canada.

Le très hon. M. BENNETT: Quelqu'un d'entre eux est-il sujet britannique?

L'hon. M. HOWE: Aucun des cinq. Ce sont les seuls de la ligne qui ne soient pas sujets britanniques.

(Le crédit est adopté.)

Routes aériennes et aéroports.—Construction et améliorations, y compris l'éclairage et les installations radiophoniques (Capital).—Crédit supplémentaire, \$800,000.

M. BARBER: J'avais l'intention de discuter longuement à propos de ce crédit la question des aéroports dans la vallée inférieure du

Fraser, mais je ne le ferai pas à ce stade de la session. Depuis la dernière discussion qui a eu lieu sur ce sujet à la Chambre j'ai reçu un rapport qui confirme ce que j'ai dit touchant la pression exercée sur le choix des terrains d'atterrissage. Le ministre a déclaré, lors de la discussion antérieure de cette question qu'il s'enquerrait au sujet des terrains de Chilliwack et de Langley et qu'il irait peut-être les inspecter au cours de l'été, je suppose. Si je pouvais recevoir du ministre l'assurance qu'il étudierait personnellement la question, je consentirais volontiers à ce que le crédit soit adopté.

L'hon. M. HOWE: Je suis heureux de donner cette assurance. Les terrains que l'on aménage complètement aujourd'hui sont ceux qui sont situés à des intervalles de cent milles et qui sont essentiels au service de la ligne aérienne Trans-Canada. La question des terrains secondaires a été totalement mise de côté jusqu'à ce que les terrains essentiels au service de la ligne Trans-Canada soient terminés. Cependant, je serai à Vancouver au cours de l'été et je serai heureux de visiter les deux emplacements en question.

Le très hon. M. BENNETT: Si le ministre veut bien prendre le dossier, il constatera qu'une pression directe est exercée pour l'acquisition du terrain. J'ai pris une certaine part au débat qui a eu lieu et le ministre a dit qu'il étudierait la question. J'ai examiné le dossier et j'ai la correspondance. Il est clair que des ordres ont été donnés pour que le terrain soit nettoyé et il semble que rien n'a été fait, conformément aux instructions directes du ministre. S'il dit qu'il y verra, nous en resterons là, mais il devrait consulter le dossier.

L'hon. M. HOWE: Tout cela s'est passé avant que j'aie rien eu à faire avec la question.

Le très hon. M. BENNETT: C'est exact.

M. BARBER: Je tiens à ce qu'il soit bien compris que le ministre n'est pas à blâmer. La chose s'est passée sous le régime de l'ancien département et j'exonère le ministre actuel de tout blâme en ce qui a trait à l'aménagement ou au non-aménagement de l'un quelconque de ces terrains. Je serai heureux de rencontrer le ministre cet été ou de faire des arrangements pour qu'il puisse visiter l'emplacement.

M. ROSS (Saint-Paul's): Quand l'aéroport de l'île sera-t-il terminé et dans quelle mesure le service s'y fera-t-il? Quels arrangements a-t-on conclus pour relier l'île à Toronto?

L'hon. M. HOWE: L'aéroport de l'île et celui de Malton relèvent effectivement de la ville de Toronto. La municipalité doit y voir. Notre travail s'est limité à l'examen